



*Proche,
Efficace,
Solidaire...*

Syndicat CGT
Du Conseil Départemental des Yvelines
Et ses Établissements Publics
3, rue Saint Charles 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.

Versailles, le 02.06.2021

Monsieur BEDIER
Président du Conseil Départemental des Yvelines
Hôtel du département place André Mignot 78000 Versailles

Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le mardi 15 juin 2021.

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

La crise sanitaire que nous traversons a mis en lumière le rôle prépondérant du service public.

Pourtant, la fragilisation des missions de services publics et des agents publics continue à s'exercer par la mise en œuvre de politiques locales et nationales régressives :

Remise en cause du temps de travail, manque de moyens, développement de l'emploi précaire, externalisations de missions, fermetures de services, déroulement de carrière en berne, gel du point d'indice, affaiblissement du dialogue social et des instances représentatives du personnel...

Face à ce constat partagé, nous nous associons à un appel national à la mobilisation et à la grève dans la Fonction Publique le mardi 15 juin 2021.

Nous portons les revendications suivantes :

- ▶ **Une augmentation des salaires** par le dégel du point d'indice de la Fonction publique et une revalorisation de sa valeur pour le rattrapage des dix dernières années (+ 10%) ;
- ▶ **Un plan massif de création d'emplois** statutaires, les besoins sont importants dans toutes les collectivités territoriales, les services états et hospitaliers (+ 10 %) ;
- ▶ **L'arrêt de toute augmentation du temps de travail** et sa réduction à 32h par semaine (- 10 %) ;
- ▶ **La réinternalisation des missions** sous-traitées, privatisées, externalisées... ;
- ▶ **La réouverture de services publics et sociaux de proximité** pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires,
- ▶ L'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » ;
- ▶ **Un budget de progrès social**, l'Etat doit donner les moyens nécessaires au fonctionnement des services publics (contribution accrue au financement des services publics, rétablissement de l'ISF, arrêt de la règle limitant drastiquement l'évolution du budget de fonctionnement des grandes collectivités...) ;
- ▶ **Le respect plein et entier de la démocratie sociale**, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention ;
- ▶ **Le respect plein et entier des agents publics** tout statuts confondus (droit d'expression, droit d'alerte, reconnaissance de l'expertise métier...) ;
- ▶ **Le respect plein et entier de la population**, le service public est notre patrimoine commun.

Pour ces motifs, notre syndicat CGT dépose un préavis de grève pour le mardi 15 juin 2021 de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents du CD 78 et de ses Etablissements Publics Départementaux et Interdépartementaux, quels que soient leur fonction et statut (FPT, FPH, Contractuel).

Nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,
T. FOURNET, Secrétaire général